

lundi 14 mars 2011

ouestfrance-enligne.comJournal Ouest-France du **lundi 14 mars 2011**Edition : **Brest** - Rubriques : **Landerneau Ville**[Imprimer](#)

Ener'gence aide à choisir son énergie

La permanence d'Ener'gence, mise en place en octobre, a encore du mal à mobiliser. Elle est pourtant gratuite.

Trois questions à...

Xavier Georges, conseiller énergie.

À qui s'adressent les permanences d'Ener'gence, agence de maîtrise de l'énergie et du climat du Pays de Brest ?

Aux habitants de la communauté de communes qui se questionnent sur leur consommation d'énergie. N'importe quelle personne qui a envie de changer de chaudière, investir dans une pompe à chaleur, ou qui a du mal à comparer ses devis peut venir nous rencontrer, deux fois par mois, à la Maison des services publics.

De quels documents doit-on se munir avant de se rendre à la permanence ?

Plans, devis, factures : plus on aura de documents sous le coude, mieux on arrivera à cerner les problématiques du particulier. Nous pouvons aussi réaliser un bilan thermique simplifié : il s'agit d'un diagnostic permettant d'appréhender les travaux de maîtrise de l'énergie qui peuvent être mis en oeuvre dans l'habitation.

Vous apportez des conseils techniques, mais aussi financiers ?

Face aux nombreuses solutions commerciales qui sont proposées aux particuliers, nous restons neutres, mais on peut par contre tout à fait renseigner sur les aides existantes : crédit d'impôt, éco-prêt à taux zéro...

Recueilli par C.R.

Permanence sans rendez-vous, les premiers et troisièmes mercredis du mois, de 9 h à 12 h à la Maison des services publics (MSP), 59, rue de Brest. MSP, tél. 02 98 21 37 67. Énerg'ence, 78, rue Jean-Jaurès, à Brest, tél. 02 98 33 15 14, site : energence.net



Xavier Georges, conseiller énergie, rencontre les Landerneéens deux fois par mois.

Tous droits réservés.

Sauf autorisation, la reproduction, la publication de cette page pour utilisation publique et commerciale sont interdites.